

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2012

Convoqués : 8

Présents : 8 Mr CLENET rejoint le conseil à 18h25

Absent :

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h05.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mr BOUCARUT.

### ORDRE DU JOUR

#### • 1- Affaires scolaires

- 1-1 Restauration scolaire

- 1-1-1 Choix du prestataire

Après avoir débattu le conseil approuve à l'unanimité le choix du prestataire . C'est la Société Sud Est Traiteur qui est retenue malgré une note technique moins élevée mais le prix de base du repas étant plus favorable.

Le conseil n'a pas souhaité retenir les propositions de fourniture d'un repas bio par mois. La différence de prix étant trop importante au regard de la prestation proposée.

- 1-1-2 Tarif

Après avoir débattu, le conseil décide à la majorité (1 abstention – Mme Dugas) de porter le prix du repas à 3,90€

- 1-1-3 Encadrement

Afin de faire face à l'augmentation prévisible de la fréquentation de la cantine, la municipalité créera à compter du 01 septembre un emploi sur le temps méridien de 12h00 à 13h30.

#### • 2- Fête votive 2012:

Suite à la demande émise par l'Association Les Boissettiers et afin d'apporter son soutien au maintien des traditions taurines, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution d'une subvention d'un montant de 450€.

•3- **Communauté de Commune**

7-1 Conseil communautaire du 16 juillet

Les conseillers communautaires présentent aux membres du conseil municipal le compte rendu du dernier conseil communautaire.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h00**